



après la 3^{ème}

PARENTS: COMMENT SAISIR LES INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION DE VOTRE ENFANT

PHASE 1

De quoi ai-je besoin?

Identifiant et mot de passe

de mon compte unique EduConnect
http://etab.ac-poitiers.fr/coll-saujon/ (rubrique Connexion EduConnect)

Mon adresse de messagerie

SEUL <u>UN</u> DES REPRESENTANTS LEGAUX peut effectuer la saisie des intentions provisoires d'orientation de l'élève.

Mes intentions provisoires d'orientation

D A COMPTER DU 08 JANVIER 2024 JUSQU'AU PLUS TARD LE 26 JANVIER 2024

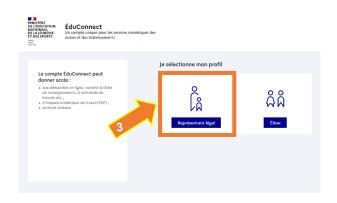
Je me connecte à mon compte unique EduConnect – Représentant légal

Via le site du collège : http://etab.ac-poitiers.fr/coll-saujon/ (rubrique Connexion EduConnect Parents)



Parents : accéder aux services fournis par l'établissement





2 Je saisis mon intention provisoire d'orientation :

2^{nde} générale et technologique ou 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP.

⇒⇒ JE PEUX SAISIR JUSQU'A 3 INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION PAR ORDRE DE PREFERENCE.

3 Après le conseil de classe du 1^{er} semestre (février 2023)

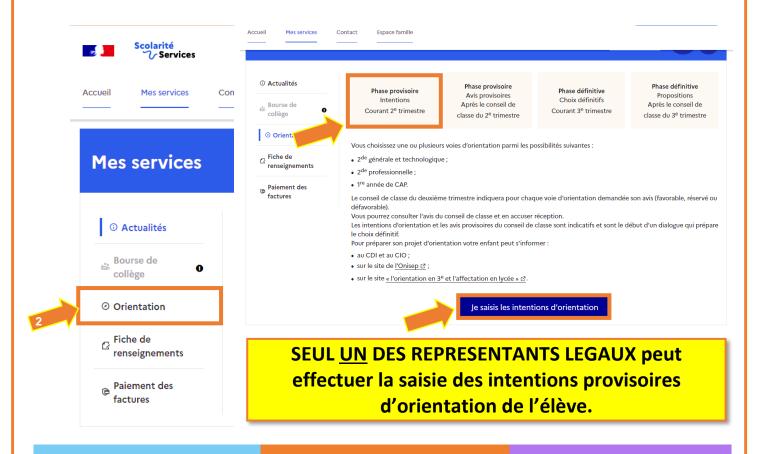
Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Mes intentions provisoires d'orientation

Si j'ai plusieurs enfants scolarisés en collège ou lycée, je sélectionne l'enfant concerné par la procédure d'orientation



Je sélectionne la rubrique ORIENTATION et l'onglet PHASE PROVISOIRE - INTENTIONS pour saisir les Intentions provisoires d'orientation



- il doit saisir au moins 1 intention;
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP);
- le rang détermine l'ordre de préférence;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe.

Mes intentions provisoires d'orientation



A LA FIN DE LA SAISIE DU OU DES VŒUX ⇒⇒⇒ IL FAUT VALIDER LA SAISIE DES INTENTIONS

A tout moment, jusqu'à la clôture de la saisie des intentions provisoires, il est possible d'ajouter, de supprimer ou de modifier l'ordre des intentions

\$\Pi\$\$

Seul le REPRESENTANT LEGAL AYANT SAISI LES INTENTIONS peut apporter des modifications.

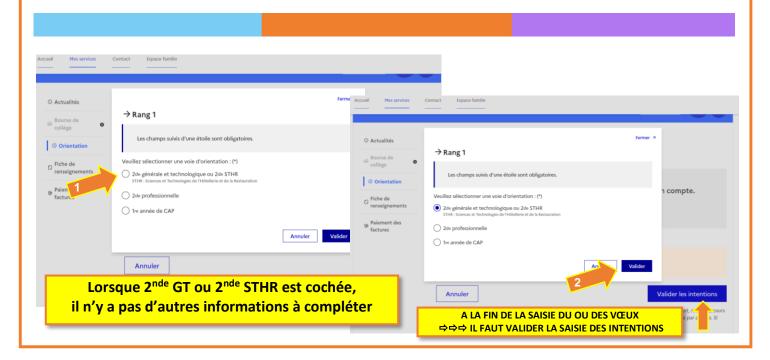
Les intentions sont consultables pour l'autre représentant légal et l'élève.

Un mail récapitulatif est envoyé aux deux parents légaux, dès que les intentions sont validées

A l'issue des conseils de classe du 1^{er} semestre, <u>les responsables légaux pourront consulter l'avis émis</u> concernant chaque intention ainsi que la recommandation éventuelle pour une voie d'orientation non formulée par la famille. Après en avoir pris connaissance, il sera demandé au <u>responsable légal ayant saisi les intentions provisoires de</u> VALIDER l'accusé de réception.

2^{nde} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

ou 2^{nde} S.T.H.R. STHR: Sciences et Technologie de l'Hôtellerie et de la Restauration



Mes intentions provisoires d'orientation

VOIE PROFESSIONNELLE

Si le représentant légal coche 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP, et si le paramétrage académique l'a autorisé, il peut indiquer le métier ou la formation qui intéresse l'élève. Il s'agit d'un champ libre dans lequel il peut noter ce qu'il souhaite. Cela permet à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, mais il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités professionnelles ou des familles de métiers.

Le représentant a la possibilité de cocher le statut envisagé pour la formation professionnelle souhaitée : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

Vous trouverez des informations sur les métiers et les formations sur le site de l'ONISEP http://www.onisep.fr

2^{nde} PROFESSIONNELLE

